Le camfranglais et les discours métalinguistiques glottophobes :

Quand la technolinguistique déconstruit une langue

Venant ELOUNDOU ELOUNDOU

Université de Yaoundé 1-Cameroun

Résumé : Cette réflexion scrute les discours métalinguistiques qui ont contribué à dévaloriser le camfranglais au Cameroun. Mettant à contribution les principes théoriques de la dynamique des langues tels que conçus par Mackey, le cadre conceptuel de l'hégémonie linguistique, l'exploitation documentaire et l'observation des usages dans le champ communicationnel du Cameroun, l'étude démontre que certaines recherches sur le camfranglais, inscrites dans une perspective de la linguistique de bureau et de l'introspection, ont contribué à la compulsion du camfranglais, le but étant d'en faire une représentation négative et de créer des sentiments glottophobes. Dans cette optique, le camfranglais n'est pas pris comme une langue. Ces discours métalinguistiques semblent avoir été mobilisés par des technolinguistes pour des besoins hégémoniques, visant ainsi la domination de la langue française et les langues nationales. Pourtant, lorsqu'on convoque les approches sociolinguistiques, notamment la description des pratiques linguistiques socialement situées, les représentations et le champ de la communication au Cameroun, il ressort que le camfranglais est une langue. Il a non seulement des normes (qui font son existence linguistique), mais également des représentations et des fonctions (son existence sociale). Le camfranglais répond donc aux critères définitoires de la langue sous un angle sociolinguistique.

Mots-clés : communication, compulsion, dévalorisation, dynamique, glottophobie, représentation.

Introduction

Le camfranglais a été au cœur des préoccupations scientifiques fondées soit sur une démarche introspective et la « linguistique de bureau »[1] (qui ont consisté, pour certains chercheurs, à mettre en avant leur point de vue sur le camfranglais, sans s'appuyer sur les usages réels du camfranglais), soit sur une étude des pratiques langagières (visant

[1] C'est le cas des études de Mbah Onana (1997), Essono (1997), Ntsobe, Biloa et Echu (2008). Même si ces auteurs présentent des énoncés du camfranglais, il n'y a aucune indication sur leurs sources. Leur configuration ne montre pas qu'il s'agit des discours enregistrés et transcrits. Dans tous les cas, on note l'absence des précisions méthodologiques en rapport avec l'élaboration du corpus.

à le caractériser ou lui donner une identité linguistique parmi les langues présentes au Cameroun)[2], soit sur des représentations[3]. Après plusieurs décennies d'études, le phénomène camfranglais ne cesse d'attirer l'attention des chercheurs. Certains linguistes avaient prédit sa mort (c'est le cas d'Essono, 1997), au profit du français ou des langues nationales. Pourtant, sa dynamique, dans l'espace communicationnel camerounais[4], est très visible. À la suite de ces études, je voudrais réfléchir davantage aux discours glottophobes construits sur le camfranglais. Dès lors, la réflexion repose sur trois questions nodales : comment les technolinguistes[5] ont-ils saisi le camfranglais dès son émergence ? Quelles en ont été les principales visées ? Contrairement à la perception métalinguistique, comment situer le phénomène camfranglais dans le cadre sociolinguistique du Cameroun ? Sur le plan méthodologique, l'analyse s'appuie sur l'exploitation de certains travaux antérieurs liés au camfranglais. Après avoir présenté les bases théoriques de l'analyse (i), je scruterai quelques discours métalinguistiques sur le camfranglais (ii), avant de m'interroger sur son l'identité sociolinguistique (iii).

1 Fondements théoriques et méthodologiques de la réflexion

La réflexion trouve son ancrage théorique et conceptuel dans le champ de la dynamique des langues[6] (Mackey, 2000) et de l'hégémonie linguistique (Blanchet, 2016). En effet, Mackey (2000) a élaboré les principes qui donnent une certaine vitalité aux langues. Parmi ces éléments, il identifie la force d'attraction.

1.1 La force d'attraction

Selon Mackey (2000), la force d'attraction renvoie à tout phénomène qui favorise le maintien ou la vitalité d'une langue. Cette force d'attraction repose sur deux paradigmes : la solidarité et l'attraction des horizons divers.

1.1.1 Les forces de solidarité

Cette catégorie de force renvoie à tout élément qui suscite la pérennité d'une langue : c'est le cas de la concentration géographique des locuteurs, de l'endogamie, de la fécondité, de la scolarisation dans la langue. Il est évident que la concentration des locuteurs d'une langue dans un même espace géographique amène ces derniers à l'utiliser au quotidien, dans leurs différentes interactions. Assurer la transmission intergénérationnelle est une garantie de la pérennité de cette langue. Les mariages endogamiques ont plus de chance d'utiliser la langue commune aux deux parents, par conséquent, la progéniture sera exposée à cette langue. La scolarisation apparaît comme la principale force de la dynamique linguistique, puisque l'institution scolaire valorise la

[2] On peut consulter, à ce sujet, les réflexions de Féral (2007, 2009, 2010).

[3] On pourra se référer aux travaux de Feussi (2008a et b), Ngo Ngok-Graux (2010), Queffélec (2007 et 2010), Féral (1993), etc.

[4] L'étude de Tsofack et Eloundou Eloundou (2018) s'était déjà focalisée sur la vitalité du camfranglais dans le secteur de la communication au Cameroun.

[5] Ce terme est employé par Blanchet (2007) pour désigner les linguistes qui se limitent à la description interne des langues, à partir des corpus socialement désincarnés (Blanchet, 2007).

[6] Il ne s'agit pas d'étudier la dynamique du camfranglais à partir de ses usages au Cameroun. Mon but est de réfléchir, en me fondant sur quelques travaux qui ont porté soit sur l'identité du camfranglais, soit sur ses pratiques.

Published in : KENGUE, Gaston François ; MAURER, Bruno (dir.), *L'expansion de la norme endogène du français en francophonie. Explorations sociolinguistiques, socio-didactiques et médiatiques*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004727, doi : 10.17184/eac.9782813004727

forme linguistique enseignée et garantit une attraction des horizons divers (réussite professionnelle).

1.1.2 L'attraction des horizons divers

Selon le principe de l'attraction des horizons divers, une langue attire des locuteurs quand elle leur offre des avantages. Ces avantages peuvent être économiques, commerciaux, sociaux, culturels, technologiques, etc. Utiliser une langue signifie que des locuteurs ont des objectifs à atteindre. L'usage d'une langue ou d'une forme linguistique, voire d'une variété, est donc lié à des avantages multiformes. L'attraction linguistique va s'opposer à la force de compulsion.

1.2 La force de compulsion

Une langue peut aussi connaître une dynamique grâce à la force de compulsion. Le plus souvent, il y a des situations où des locuteurs ne désirent pas apprendre une langue parce qu'elle leur offre des avantages multidimensionnels. Mais ils sont astreints à l'utiliser. À cet égard, deux processus sont activés : l'imposition et l'interdiction.

1.2.1 L'imposition

L'imposition linguistique est l'expression du pouvoir. De fait, l'État ou une puissance peut vouloir imposer une langue à un peuple pour le dominer linguistiquement. C'est le cas de la plupart des pays colonisés par la France[7]. L'imposition vise à privilégier soit une langue, au détriment des autres langues qui menaceraient celle qui est imposée, soit une variété linguistique adoptée par l'institution scolaire. L'imposition peut impliquer l'interdiction.

1.2.2 L'interdiction

Dans la plupart des cas, lorsqu'une langue est imposée, il arrive qu'une ou d'autres langues soient interdites. Cette interdiction se justifie par le fait que dans un contexte social et communicationnel donné, des langues peuvent entretenir des rapports de force. Une langue/variété linguistique aura tendance à devenir dynamique, au détriment d'une autre. La seule solution est de l'interdire pour éviter cette menace. Cette interdiction est souvent exprimée dans des textes réglementaires. Par ailleurs, les discours métalinguistiques élaborés par des chercheurs peuvent aussi contribuer à cette interdiction lorsqu'ils dévalorisent une langue ou des variétés linguistiques.

Force d'attraction ou force de compulsion cherchent toutes deux à garantir une dynamique positive des langues. Elles se manifestent au sein de la famille, dans les services publics et parapublics, la recherche scientifique et technologique, l'institution scolaire, les médias, etc. Ces deux forces s'inscrivent dans une logique de l'hégémonie linguistique telle que la conçoit Blanchet (2016 : 51).

En effet, Blanchet établit une différence entre la domination et l'hégémonie linguistiques. La première relève d'une pression exercée par des acteurs extérieurs et ressen-

[7] Au sujet du Cameroun, on peut se référer aux propos du gouverneur Carde, cité par Bitjaa Kody (1999 : 83-84) : « la langue française est la seule en usage dans les écoles. Il est interdit aux maîtres de se servir avec leurs élèves des idiomes du pays ».

Published in : KENGUE, Gaston François ; MAURER, Bruno (dir.), *L'expansion de la norme endogène du français en francophonie. Explorations sociolinguistiques, socio-didactiques et médiatiques*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004727, doi : 10.17184/eac.9782813004727

tie comme telle par ceux qui la subissent. On retrouve ainsi les forces de compulsion (Mackey, 2000) manifestées par l'interdiction.

En revanche, la seconde, c'est-à-dire l'hégémonie linguistique, est redéfinie par Blanchet (2016), à la suite de Marcellesi, Bulot et Blanchet (2003), comme une domination qui montre plutôt aux dominés la nécessité d'abandonner une langue, un parler ou une variété de langue. Les éléments qui interviennent dans ce processus constituent sans doute des manifestations de la force d'attraction. Blanchet (2016 : 51) écrit à ce sujet :

> une hégémonie […] est une domination non perçue comme telle, intégrée aux fonctionnements sociaux, y compris ceux qui peuvent, d'un autre point de vue, en être considérés comme des victimes. Elle n'est pas vécue comme une domination car les acteurs sociaux sont convaincus que « c'est pour leur bien » et/ou que « ça ne peut pas être autrement ». Ils ne sont plus conscients de la contrainte : ils subissent, intègrent et reproduisent ce qu'ils croient être « dans l'ordre des choses » voire « une bonne chose », et pensant le faire librement et dans une situation démocratique.

La force d'interdiction entretient finalement la « glottophobie » qui apparaît aussi bien dans les représentations sociolinguistiques, les textes de lois, que dans les choix des politiques linguistiques éducatives, les statuts accordés aux langues, etc.

2 Les discours métalinguistiques sur le camfranglais au service de la compulsion

La perspective de la linguistique structurale adoptée par des chercheurs, dès l'apparition du phénomène camfranglais, a fortement contribué à sa compulsion. Le but était de décourager ses locuteurs, majoritairement jeunes, de l'utiliser. Dans cette optique, la question de la norme est le principal élément qui a conduit à la dévalorisation du camfranglais par les « technolinguistes ».

Il faut dire que le regard projeté sur le camfranglais est consécutif aux principes de la linguistique structurale de Saussure (1916) qui considère la langue comme un système homogène. Un code hybride est considéré comme une non langue. C'est le cas du camfranglais qui est hétérogène sur le plan linguistique, avec son système lexical composite. Dans cette optique, tout système linguistique est doté d'une norme que tous les locuteurs devraient respecter. Le locuteur, comme le dit Saussure (1916), n'a pas la capacité de créer ou de modifier une langue. L'étude d'une langue peut se faire indépendamment des autres aspects du langage.

La conséquence est que les technolinguistes, qui se comportent comme les « inventeurs » et les censeurs des langues, vont produire des discours métalinguistiques en défaveur du camfranglais pour déconstruire son image linguistique, assimilée aux prétendus locuteurs de la première heure. Ces locuteurs sont, selon Essengue (1998 : 22), des « bandits de grand chemin », « des malfrats de toutes les espèces, des voleurs à la tire, coupeurs de bourse ou pickpockets ».

Published in : KENGUE, Gaston François ; MAURER, Bruno (dir.), *L'expansion de la norme endogène du français en francophonie. Explorations sociolinguistiques, socio-didactiques et médiatiques*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004727, doi : 10.17184/eac.9782813004727

Plus dévalorisante est la thèse d'Essono (1997 : 393) pour qui « le camfranglais-Prométhée n'est qu'un colosse aux pieds d'argile. Pour son caractère composite, son manque d'uniformisation et de systématisation, le camfranglais est voué à l'échec et ne peut effrayer ni le français, ni l'anglais et encore moins les langues nationales ». C'est en comparaison au français et à l'anglais que le camfranglais est perçu négativement par ce linguiste. L'implicite qui se dégage de son point de vue est que certaines personnes penseraient que le camfranglais constitue une véritable menace pour le français standard et les langues nationales que devraient utiliser les jeunes Camerounais.

Dans cette même dynamique de dénégation du camfranglais, Mbah Onana (1997 : 36) écrit : « le camfranglais a été créé par des jeunes pour « échapper au carcan du français, de l'anglais, langue du colonisateur et des intellectuels bourgeois ». On comprend qu'il est utilisé par les jeunes élèves camerounais que l'on peut qualifier de nuls en français.

Dans tous les cas, les noms donnés au camfranglais sont symptomatiques de sa dévalorisation (Harter, 2007). Selon Tsofack et Eloundou Eloundou (2018 : 69-70), « lorsqu'on nomme des pratiques langagières […], on construit un objet linguistique en posant des limites, en créant une discontinuité dans une réalité qui offre un continuum ». Pour le cas du camfranglais, tracer des frontières entre le français standard et le camfranglais au travers des noms consiste à encourager l'usage du premier et décourager des locuteurs à employer le second. Les acteurs réguliers, c'est-à-dire les descripteurs du camfranglais, ont contribué à cet acte de dénégation. Pour eux, le camfranglais n'est pas une langue. Il est considéré comme un pidgin, un argot, voire un sabir. Cette thèse est défendue prioritairement par Zang Zang (1997), Essengué (1998), Echu (2001) et Fosso (1999). Lorsqu'on sait l'image dévalorisante qui découle de ces nominations, le camfranglais ne saurait être considéré comme une langue, parmi les langues du Cameroun. On l'assimile généralement à l'idée que l'on a de ses locuteurs et des sujets qu'il véhicule. Pour Essengué (1998 ; 2), le camfranglais « annihile les efforts d'apprentissage du français pur ». Il serait une véritable menace pour l'apprentissage du français par des élèves qui le prisent au détriment du français standard ou scolaire. Ce camfranglais pervertirait le français. À ce sujet, Essono (1997) pense que le camfranglais constitue un code « excentrique, une appropriation vernaculaire du français ». Il est un code de « la rue » (Mbah Onana, 1997) et même une « parlure » (Ntsobe et *al.*, 2008). Finalement, pour ces auteurs, le camfranglais n'est pas une langue au sens structural du terme. Il n'a pas de normes propres, il emprunte ses structures syntaxiques et morphologiques au français standard et son lexique est composite (présence de plusieurs langues et créativités lexicales).

Tout compte fait, ces représentations métalinguistiques montrent que le camfranglais n'est pas une langue qui devrait exister au Cameroun. Elles sont teintés d'une sorte de glottophobie. Elles visent implicitement la compulsion du camfranglais pour privilégier l'attraction du français par des locuteurs. Inscrits dans une dynamique structurale, le principal dessein des acteurs réguliers est d'imposer le français standard, « pur », en méconnaissant au camfranglais le statut de langue, dotée de règles d'usage.

Notons tout de même que la plupart de ces discours métalinguistiques relèvent d'une démarche introspective consistant, pour les chercheurs, à mettre en avant leurs propres

Published in : KENGUE, Gaston François ; MAURER, Bruno (dir.), *L'expansion de la norme endogène du français en francophonie. Explorations sociolinguistiques, socio-didactiques et médiatiques*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004727, doi : 10.17184/eac.9782813004727

représentations, convictions, idées reçues. Ils ont adopté l'approche de la linguistique de bureau sans s'appuyer sur des données de terrain.

Ces différents discours dévalorisants se fondent sur quelques arguments. Le premier est l'attachement à la tradition linguistique héritée de la colonisation au Cameroun. Le français, une fois installé en Afrique noire francophone, est devenu, pendant et après les indépendances, une langue de prestige et de promotion sociale. Son enseignement à l'époque coloniale avait d'ailleurs pris une logique de discrimination sociale, avec la typologie des écoles : l'école primaire, l'école sous l'arbre et l'enseignement secondaire. Renaud (1979 : 421) rappelle à cet effet que le niveau primaire

> était placé sous l'autorité des inspecteurs primaires pour la plupart français, et dispensé par les instituteurs français d'abord, camerounais ensuite mais formés par les précédents. Cet enseignement primaire calqué sur celui qui avait cours en France, fut conçu pour s'adresser à une minorité destinée à seconder l'administrateur » colonial.

Pour l'école sous l'arbre, il s'agissait des centres d'alphabétisation créés dans les zones rurales et dont les élèves étaient pour la majorité les femmes, les hommes et parfois les enfants. Ces derniers étaient encadrés par « des volontaires, cadres dans le parti. C'était pour eux l'occasion de faire preuve de leur dévouement […] Seulement, ils n'avaient guère été préparés à cette tâche » (Renaud, 1979 : 422-423). Les Camerounais sortis de cette école ne pouvaient pas accéder à l'école secondaire, dont la mission était de produire l'élite intellectuelle et même politique qui devait prendre le pouvoir dans les années 1960.

Dans les écoles primaires et secondaires, on enseigne la grammaire scolaire. La question de la norme y est centrale. On comprend pourquoi les discours métalinguistiques analysés ici ont milité pour le maintien de cet élan normatif, en considérant le camfranglais comme une mauvaise langue, un sabir, un argot, un pidgin qui menace le français standard. Ces discours ont été produits par des intellectuels formés au structuralisme linguistique et qui ont parfois enseigné la grammaire scolaire au collège. La glottophobie qui apparaît dans les discours métalinguistiques repose essentiellement sur le fait que le camfranglais relève d'un faux français alors que ses locuteurs devraient s'approprier la variété scolaire. Il ne peut garantir une promotion socio-professionnelle de ses locuteurs.

Par ailleurs, c'est une élite intellectuelle qui incarne la tradition linguistique endogène, avec l'usage des langues nationales. Les anciens (parents et grands-parents) font alors le reproche aux jeunes d'être incapables d'utiliser les langues nationales. Il se pose alors le problème de transfert intergénérationnel des langues nationales. Dès lors, préférer le camfranglais au détriment de ces langues revient à œuvrer à leur disparition. Il faut donc produire des discours glottophobes à l'endroit du camfranglais.

Le troisième argument est que la maîtrise de la norme scolaire du français garantit une promotion professionnelle. C'est la langue du pouvoir (Bourdieu, 1982), de l'élite intellectuelle. Le camfranglais ne saurait être un capital professionnel. Il n'ouvre pas la porte à l'emploi dans des entreprises de renommée. Cet argument rejoint le point

Published in : KENGUE, Gaston François ; MAURER, Bruno (dir.), *L'expansion de la norme endogène du français en francophonie. Explorations sociolinguistiques, socio-didactiques et médiatiques*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004727, doi : 10.17184/eac.9782813004727

de vue de Benzitoun (2021 : 23). Pour l'auteur, ceux qui « défendent [une] conception quasi religieuse de la langue [en] tirent un profit symbolique ». Pour ce qui est des langues nationales, elles sont susceptibles de donner un pouvoir traditionnel à la génération juvénile. Leur maîtrise favorise l'art oratoire et l'imprégnation socioculturelle. Dans certains contextes, comme la communication, ceux qui ont une compétence en langues nationales peuvent avoir un emploi et un pouvoir ancestral.

Les auteurs des discours métalinguistiques analysés dans cette étude ont privilégié l'approche descriptive des corpus désincarnés socialement, dans l'optique de dévaloriser le camfranglais. Féral (2012 : 31) relève d'ailleurs cette démarche adoptée par des linguistes camerounais lorsqu'elle écrit :

> un certain nombre d'analyses se sont exclusivement appuyées sur des énoncés décontextualisés (ou des dialogues), apparemment fabriqués, qui présentaient beaucoup de déviance par rapport au français ordinaire alors qu'il faut très peu de mots catégorisés comme camfranglais/francanglais par les locuteurs camerounais pour que du discours en français soit perçu comme tel.

La conséquence de cette démarche est qu'ils n'ont pas pris la peine d'explorer sociolinguistiquement le camfranglais. Ils se sont contentés de donner des thèses hâtives.

3 Le camfranglais, une langue : « c'est de ça qu'il s'agit »

Tsofack et Eloundou Eloundou (2018) avaient déjà montré que malgré la dénégation du camfranglais par certains acteurs réguliers, il est dynamique dans le champ de la communication au Cameroun. Cette dynamique montre que le camfranglais résiste à la dévalorisation. Pour ces sociolinguistes, « malgré tout le décor lié [sic] perception du camfranglais comme « une mauvaise » langue, sa légitimité progressive et son autorité se sont établies au fil du temps à travers ses deux fonctions essentielles : la fonction cryptique et donc de connivence et la fonction identitaire » (Tsofack et Eloundou Eloundou, 2018 : 70). À ces deux fonctions, il faut désormais ajouter la fonction de communication artistique (production des œuvres littéraires et des chansons urbaines), sociale (interaction linguistique entre les locuteurs au niveau national et diaporique) et commerciale (commerce, usage par des sociétés de téléphonie mobile, la presse écrite) et institutionnelle (usage par le ministère de la santé publique pour la lutte contre le VIH-SIDA). Les deux auteurs scrutent alors ce qu'ils appellent les « pratiques dans quelques situations-témoins », notamment la communication sociale, la publicité et la musique. Cette dynamique, en termes d'usage, amène indubitablement à réfléchir au statut sociolinguistique du camfranglais.

En effet, les discours épilinguistiques analysés par Ngo Ngok-Graux (2010), Eloundou Eloundou (2017, 2018a, 2018b et 2015) ont révélé que les acteurs séculiers le considèrent comme une langue à part entière. De même, l'étude du fonctionnement linguistique, à partir d'un corpus écologique, réalisée par Eloundou Eloundou (2011) montre que le camfranglais a des règles d'usage auxquelles sont soumis ses locuteurs. Le fait de favoriser la communication entre les différents locuteurs montre très bien

Published in : KENGUE, Gaston François ; MAURER, Bruno (dir.), *L'expansion de la norme endogène du français en francophonie. Explorations sociolinguistiques, socio-didactiques et médiatiques*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004727, doi : 10.17184/eac.9782813004727

qu'il s'agit d'un code qui repose sur des normes. En reprenant la catégorisation des normes proposée par Moreau (1997), on peut dire que le camfranglais relève de quatre normes dans une perspective sociolinguistique.

3.1 Les normes objectives du camfranglais

Par leur fréquence d'usage, les normes objectives relèvent des habitudes linguistiques communes aux locuteurs du camfranglais et ils les adaptent en fonction des situations de communication. Encore appelées normes constitutives, de fonctionnement, de fréquence ou de statistique, elles désignent des habitudes linguistiques communes à une communauté. Dotés d'un code commun, les camfranglophones parviennent à communiquer, à construire des messages et à les décoder.

3.2 Les normes descriptives du camfranglais

Les normes objectives peuvent se décliner en règles descriptives que le sociolinguiste identifie à travers l'examen d'un corpus écologique constitué *in vivo*. Leur description permet de voir comment la langue fonctionne véritablement en tant que système, non pas homogène, mais hétérogène. C'est dans ce sens que s'inscrit l'étude d'Eloundou Eloundou (2011). Son analyse a permis de voir le fonctionnement morphosyntaxique et lexical du camfranglais, à partir d'un corpus de camfranglais socialement situé.

3.3 Les normes évaluatives

Le camfranglais est aussi doté des normes évaluatives. Elles apparaissent dans les discours épilinguistiques des locuteurs et portent sur leurs attitudes et leurs représentations linguistiques. Les études de Ngo Ngok-Graux (2010), Eloundou Eloundou (2017, 2018) permettent de repérer les valeurs esthétiques et affectives de cette langue.

3.4 Les normes identitaires du camfranglais

La dernière catégorie de normes évidentes dans le camfranglais concerne les règles identitaires. Les discours épilinguistiques montrent généralement que les camfranglophones et ceux qui ne se reconnaissent pas comme locuteurs de cette langue accordent des valeurs identitaires, sociales et culturelles au camfranglais. C'est le cas de l'identité générationnelle, camerounaise, etc. Les réflexions de Feussi (2008b), Ngo Ngok-Graux (2010), Féral (1993), Telep (2017), etc. sont édifiantes à ce sujet.

3.5 Et la question des normes prescriptives ?

Au sujet des normes prescriptives, il faut dire qu'elles relèvent du travail de codification ou de standardisation du camfranglais, en exploitant bien sûr les deux premières catégories de normes : normes objectives et descriptives. Il s'agira de produire les grammaires du camfranglais, à partir des usages linguistiques situés sociolinguistiquement. C'est dans cette optique que l'on enregistre la constitution des dictionnaires du camfranglais, à l'instar de celui de Kamdem Fonkoua (2015). L'évidence des normes du camfranglais amène à réfléchir à son statut sociolinguistique.

Le camfranglais apparaît comme une langue et il répond aux critères sociolinguistiques élaborés par Encrevé. Dans ce sens, Bulot (2014 : 7), en reprenant la thèse de Blanchet

Published in : KENGUE, Gaston François ; MAURER, Bruno (dir.), *L'expansion de la norme endogène du français en francophonie. Explorations sociolinguistiques, socio-didactiques et médiatiques*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004727, doi : 10.17184/eac.9782813004727

(1998 : 50), définit la langue comme « un réseau minimal (du point de vue linguistique) et une conscience linguistique spécifiques ». Bulot (2014 : 7) ajoute qu' « une langue est [...] non seulement une pratique discursive (une pratique du discours) mais encore des pratiques discursives sur ce discours (un discours sur la pratique ». Dès lors, la langue apparaît davantage comme une représentation sous un double angle : une représentation formelle (son système linguistique) et une représentation sociale qui peuvent varier.

Cette orientation sociolinguistique récuse l'homogénéité saussurienne, au profit de l'hétérogénéité qui est constitutive à la langue. En nous inspirant des critères définitoires conçus par Encrevé (1977), on peut dire que le camfranglais, comme toute langue, a les caractéristiques sociolinguistiques suivantes :

(a). le camfranglais en tant que langue et objet de la sociolinguistique vient au sujet entendant et parlant de l'extérieur. Dans leur processus de socialisation en milieu urbain, les pratiques langagières sont intériorisées socialement et réglées. Elles proviennent de la « masse parlante (camfranglophones) ;

(b). le camfranglais présente des grammaticalités ou des variétés, c'est d'ailleurs ce qu'Ebongué et Fonkoua (2010) démontrent dans leur étude. On peut y déceler des variations qui relèvent de l'environnement social, des profils des locuteurs, etc.

(c). les normes socialement réglées exposent des camfranglophones qui ne les respectent pas à des sanctions, notamment l'exclusion du groupe.

(d). la grammaticalité ou la norme (variété) du camfranglais est intériorisée par le sujet avant qu'il ne l'extériorise à son tour dans ses productions discursives ;

(e). l'intériorisation d'une grammaticalité du camfranglais fait oublier les autres qui existent ;

(f). les diverses grammaticalités du camfranglais peuvent amener des locuteurs à hiérarchiser des usages. C'est ce qui ressort des analyses d'Ebongué et Fonkoua (2010). Tout compte fait, le camfranglais a deux existences : une existence sociale et une existence linguistique.

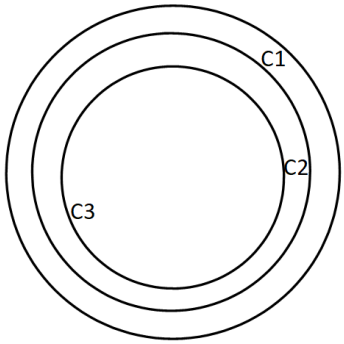
Son existence sociale relève des représentations glottophiles ou glottophobes que construisent soit les acteurs réguliers (discours métalinguistiques qui le valorisent ou le dévalorisent), soit les acteurs séculiers (discours épilinguistiques). Les discours dévalorisants prennent une allure de censure, mais ils n'annihilent pas son existence. Au contraire, ils montrent que cette langue existe et surtout qu'elle est dynamique.

Son existence linguistique, en tant que système, ne peut pas être niée. Certains techolinguistes diront que le camfranglais n'a pas d'autonomie systémique et qu'il emprunte ses structures morphosyntaxiques au français et que son lexique est composite. Cette thèse est limitée parce qu'aucune langue au monde n'est homogène. C'est le cas du français dont les discours essentialistes cherchent à imposer une image homogène, pourtant, cette langue est née dans un contexte fortement hétérogène. Cette

Published in : KENGUE, Gaston François ; MAURER, Bruno (dir.), *L'expansion de la norme endogène du français en francophonie. Explorations sociolinguistiques, socio-didactiques et médiatiques*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004727, doi : 10.17184/eac.9782813004727

conception d'homogénéité est révélatrice de la « philosophie essentialiste qui conçoit la structuration du langage en termes de reflet de l'ordre du monde ou de la logique de la pensée et qui promeut nécessairement la stabilité du langage, le monde étant unique » (Benzitoun, 2021 : 49, citant Schoeni, Bronckart et Perrenoud, 1988). Les discours métalinguistiques glottophobes à l'égard du camfranglais sont saisis comme des discours-censeurs. Le camfranglais ayant emprunté ses structures au français et son système lexical hétérogène, il ne saurait être une langue. Il est davantage pris comme une variété de français qui menace le français standard ou scolaire[8].

Contrairement à ce point de vue essentialiste, le camfranglais a des régularités systémiques et des zones d'autonomisation par rapport au français. On pourrait se référer aux descriptions linguistiques d'Eloundou Eloundou (2011 : 22). L'auteur propose une délimitation (socio)linguistique issue des descriptions d'un corpus écologiques et des représentations sociales :



Pour tracer une frontière linguistique entre le camfranglais et le français, l'on peut tenir compte de trois cercles concentriques. Le premier (C1) relève des énoncés qui présentent le mélange de langues (critère primaire), les créativités lexico-sémantiques et quelques indicateurs morphosyntaxiques dont certaines se démarquent de celles du français parlé au Cameroun. Le deuxième (C2) (critère secondaire) fait intervenir l'identité générationnelle, les représentations linguistiques (discours glottophiles) qui reconnaissent au camfranglais une valeur sociale et des fonctions précises. Le dernier cercle (C3) (critère tertiaire) relève des intentions des locuteurs en situation de communication, des effets recherchés, des interactants eux-mêmes et des sujets abordés[9].

Le camfranglais est finalement victime de ce que Benzitoun (épigraphe, 2021), reprenant la thèse de Rey, appelle le drame des langues, puisque « son ressenti (sa vision dominante) n'est jamais celui des descripteurs objectifs, mais se partage entre trois

[8]Il faut reconnaître que pour certains linguistes, le camfranglais est une variété du français. C'est le cas de Féral (2010 : 24) qui, parlant du camfranglais note : « Le fait qu'une telle dénomination existe est important car elle permet de revendiquer une certaine légitimité de cette forme de francais, contrairement aux « parlers jeunes » de l'Hexagone ».

[9]Ngo Ngok-Graux (2010 :310) pense aussi que « la délimitation du camfranglais ne se fait pas qu'au niveau du mot, elle se fait au niveau du discours. Le travail de typologisation ne peut commencer que si nous considérons *a priori* que les textes récoltés sont du camfranglais ». Elle ajoute que « l'hétérogénéité formelle du camfranglais peut avoir des retombées sémantiques ou sémantico-syntaxiques. C'est ce qui explique d'ailleurs que les non-initiés trouvent ce parler suffisamment opaque, parfois ésotérique, même s'il donne une impression de simplicité parce que porté pour l'essentiel syntaxiquement par un système linguistique connu, à savoir celui du français ».

Published in : KENGUE, Gaston François ; MAURER, Bruno (dir.), *L'expansion de la norme endogène du français en francophonie. Explorations sociolinguistiques, socio-didactiques et médiatiques*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004727, doi : 10.17184/eac.9782813004727

attitudes dangereuses : le volontarisme, qui défend et attaque ; le purisme, qui tend à borner ; et l'indifférence paresseuse, qui laisse faire ». Dans ces conditions, les acteurs séculiers sont ceux qui défendent le camfranglais et les acteurs réguliers (certains) renvoient à ceux qui le dévalorisent. L'État, en tant qu'institution, n'a jamais pris position sur le camfranglais : il se présente donc comme un acteur indifférent.

4 Conclusion

En définitive, les discours métalinguistiques de la première heure ont fortement contribué à la compulsion du camfranglais. La plupart de ces discours ont la limite de se fonder sur l'introspection, au lieu d'adopter une démarche compréhensive et écologique. Dotés d'une certaine autorité scientifique et moulés dans le structuralisme linguistique (technolinguistique) et l'idéologie essentialiste, certains chercheurs ont vite fait de prendre des positions très tranchées pour dévaloriser le camfranglais. Il a fallu la production des études sociolinguistiques impliquant des enquêtes de terrain et l'analyse des corpus écologiques du camfranglais pour cerner son fonctionnement. Pour Féral (2012 : 30), ces études ont commencé à donner le statut de langue au camfranglais. L'auteure écrit : « certains linguistes […] ont contribué à diffuser, chez les acteurs sociaux camerounais et dans la communauté linguistique internationale des linguistes, l'image d'une langue « autre » plutôt que celle d'une sorte de « français ». Les résultats de ces différentes études, à l'instar de ceux de Féral (2010), Ngok-Graux (2010), Queffélec (2007 et 2010), Telep (2017), Feussi (2008b), etc., pour ne citer que ceux-là, ont permis de saisir les représentations du camfranglais, ses fonctions sociales et son fonctionnement sociolinguistique. Tout compte fait, il ressort clairement que le camfranglais a une existence linguistique et sociale. Sur le plan sociolinguistique, cette langue a des normes objectives, descriptives, évaluatives et identitaires. Elles pourront aboutir à l'élaboration des normes prescriptives, dans une dynamique de standardisation. Au regard de sa dynamique communicationnelle et sociale, les forces de compulsion suscitées par les discours métalinguistiques n'ont pas pu faire disparaître le camfranglais dans l'écologie linguistique du Cameroun. En reprenant la considération définitoire de la langue sur le plan sociolinguistique, le camfranglais est bel et bien une langue qui devrait désormais figurer dans l'atlas linguistique du Cameroun.

Bibliographie

BENZITOUN, Christophe (2021). *Qui veut la peau du français*, Ed. Robert, Paris.

BITJAA KODY, Zachée Denis (1999). « Problématique de la cohabitation des langues », in G. Mendo Ze (éd.), *Le français, langue africaine. Enjeux et atouts pour la Francophonie,* Ed. Publisud, Paris, p. 80-95.

BLANCHET, Philippe (1998). *Introduction à la complexité de l'enseignement du Français Langue Etrangère*, Ed. Peeters, Louvain.

BLANCHET, Philippe (2007). « Quels "linguistes" parlent de quoi, à qui, quand, comment et pourquoi ? Pour un débat épistémologique sur l'étude des phénomènes linguistiques », in *Carnets d'Atelier de Sociolinguistique,* N° 1, p. 1-66.

BLANCHET, Philippe (2016). *Discriminations : combattre la glottophobie*, Ed. Textuel, Paris.

BOURDIEU, Pierre (1992). *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Ed. Fayard, Paris.

Published in : KENGUE, Gaston François ; MAURER, Bruno (dir.), *L'expansion de la norme endogène du français en francophonie. Explorations sociolinguistiques, socio-didactiques et médiatiques*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004727, doi : 10.17184/eac.9782813004727

BULOT, Thierry (2014). « L'approche de la diversité linguistique et sociolinguistique », in Th. Bulot et Ph. Blanchet (éds.) *Une introduction à la sociolinguistique. Pour une étude des dynamiques de la langue française dans le monde*, Paris, Ed. Archives contemporaines, Paris, p. 5-25.

EBONGUE, Augustin Emmanuel et FONKOUA, Paul (2010). « Le camfranglais ou les camfranglais ? », in *Le Français en Afrique*, n° 25, p. 259-270.

ECHU, Georges (2001). « Le camfranglais : l'aventure de l'anglais en contexte multilingue camerounais », in *Écritures,* N° 8, 207-221.

ELOUNDOU ELOUNDOU, Venant (2018). « Constructions « technicistes » et épilinguistiques sur le camfranglais : divergences et convergences, in *Le français en Afrique*, N° 32, p. 149-169.

ELOUNDOU ELOUNDOU, Venant (2017). « Quand la langue est ce que la société veut : le cas du camfranglais au Cameroun », in V. Eloundou Eloundou et S. Diao-Klaeger (éds.), *Sociétés plurilingues et contact de langues. Des descriptions linguistiques aux réflexions épistémologiques*, *Cahiers de Linguistique*, N° 43, p. 77-95.

ELOUNDOU ELOUNDOU, Venant (2011). *Étude des pratiques linguistiques en camfranglais dans les centres urbains camerounais : le cas de Yaoundé,* thèse de doctorat, Université Aix-Marseille 1/Université de Yaoundé.

ELOUNDOU ELOUNDOU, Venant (2015). « Camfranglais et français populaire au Cameroun : convergences et divergences du point de vue linguistique », in Peter Blumenthal (éd.), *Dynamique des français africains : entre le culturel et le linguistique*, Ed. Peter Lang, Frankfurt am Main, p. 273-286.

ENCREVE, Pierre (1977). « Présentation » : *linguistique et sociolinguistique,* in *Langue française,* N° 1, vol. 34, p. 3-16.

ESSENGUÉ, Pierre (1998). *La description d'une langue : le camfranglais,* mémoire de Maîtrise, Université de Yaoundé I.

ESSONO, Jean-Marie (1997). « Le camfranglais : un code excentrique, une appropriation vernaculaire du français », in Cl. Frey et D. Latin (éds.), *Le corpus lexicologique. Méthode de constitution et de gestion*, Ed. Duculot, Louvain-La-Neuve, p. 381-396.

FERAL Carole (de) (1993). « Le français au Cameroun : appropriation, vernacularisation et camfranglais », in D. Robillard (de) et M. Beniamino (éds.), *Le français dans l'espace francophone*, tome1, Ed. Honoré Champion, Paris, p. 205-216.

FERAL, Carole (de) (2007). « Ce que parler camfranglais n'est pas : de quelques problèmes posés par la description d'un « parler jeune » (au Cameroun), in M. Auzanneau (éd.), *La mise en œuvre des langues dans l'interaction*, Ed. L'Harmattan, Paris, p. 259-276.

FERAL, Carole (de) (2009). « Nommes et catégoriser des pratiques urbaines : pidgin et francanglais au Cameroun », in C. Féral (de) (éd.), *Le nom des langues III. Le nom des langues en Afrique subsaharienne : pratiques, dénominations, catégorisations/Naming Languages in Sub-Saharan Africa : Practices, Names, Categorisations*, Ed. Peeters, Louvain-la-Neuve, p. 119-152.

FERAL, Carole (de) (2010). « Pratiques urbaines et catégorisation au Cameroun. Français, francanglais, pidgin, anglais : les frontières en question », in P. Martinez et P. Blanchet (éds.), *Pratiques innovantes du plurilinguisme*, Ed. Archives Contemporaines, Paris, p. 7-22.

FEUSSI, Valentin (2008a). *Parles-tu français ? Ça dépend…, Penser, agir, construire son français en contexte plurilingue : le cas de Douala au Cameroun,* Ed. L'Harmattan, Paris.

FEUSSI, Valentin (2008b). « Le camfranglais comme construction socio-identitaire du jeune francophone au Cameroun », in *Le français en Afrique,* N° 23, p. 33-50.

FOSSO (1999). « Le camfranglais : une praxéogénie complexe et iconoclaste », in G. Mendo Ze (éd.), *Le français langue africaine. Enjeux et atouts pour la francophonie*, Ed. Publisud, Paris, p. 178-194.

HARTER, Anne Frédérique (2007). « Représentations autour d'un parler jeune : le camfranglais », in *Le français en Afrique*, N° 22, p. 253-266.

KAMDEM FONKOUA, Hector (2015). *A dictionary of Camfranglais*, Ed. Peter Lang, Frankfurt am Main.

MACKEY, William (2000). « Prolégomènes à l'analyse de la dynamique des langues », *DiversCité,* vol. 5, http://www.teluq.uquebec.ca/diverscite, site consulté le 15 janvier 2016.

MARCELLESI Jean-Baptiste, BULOT, Thierry et BLANCHET, Philippe (2003). *Sociolinguistique (épistémologie, langues régionales, polynomie)*, Ed. L'Harmattan, Paris.

Published in : KENGUE, Gaston François ; MAURER, Bruno (dir.), *L'expansion de la norme endogène du français en francophonie. Explorations sociolinguistiques, socio-didactiques et médiatiques*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004727, doi : 10.17184/eac.9782813004727

MBAH ONANA, Mathieu (1997). « Le camfranglais, dialecte moderne du Cameroun, genèse et manifestation », *Ecritures,* N° 7, *Le regard de l'autre. Afrique-Europe au XXe siècle,* Ed. CLE, Yaoundé, p. 29-37.

MOREAU, Marie-Louise (1997). « Les types de normes », in M.-L. Moreau (éd.), *Sociolinguistique (Concepts de base)*, Ed. Mardaga, Sprimont, p. 218-223.

NGO NGOK-GRAUX, Elisabeth (2010). *Le camfranglais, un parler urbain au Cameroun : attitudes, représentations, fonctionnement linguistique pour un apparentement typologique,* thèse de doctorat, Université de Provence.

NTSOBE, André-Marie, BILOA, Edmond et ECHU, Georges (2008). *Le camfranglais : quelle parlure ? Étude linguistique et sociolinguistique,* Ed. Peter Lang, Frankfurt am Main.

QUEFFELEC, Ambroise (2007). « Les parlers mixtes en Afrique francophone subsaharienne », in *Le français en Afrique*, N° 22 p. 277-291.

QUEFFELEC, Ambroise (2010). « Les parlers hybrides en Afrique : un moyen de préservation de la diversité linguistique », in Z. D. Bitjaa Kody. (éd.), *Universités francophones et diversité linguistique*, Ed. L'Harmattan, Paris, p. 293-305.

RENAUD, Pierre (1979). « Le français au Cameroun », in A. Valdman (éd.), *Le français en Afrique noire*, Ed. Honoré Champion, Paris, p. 421-439.

REY, Alain (2007). *L'amour du français. Contre les puristes et autres censeurs de la langue*, Ed. Denoël, Paris.

SAUSSURE, Ferdinand (de) (1916). *Cours de linguistique générale*, Ed. Payot, Paris.

TELEP, Suzie (2017). « Le « parler jeune », une construction idéologique : le cas du francanglais au Cameroun », *Glottopol*, N° 29, http://glottopol.univ-rouen.fr/, consulté le 6 août 2017, p. 27-51.

TSOFACK, Jean-Benoît et ELOUNDOU ELOUNDOU, Venant (2018). « L'émergence glottonomique d'une « mauvaise langue » : le camfranglais et ses enjeux identitaires », V. Delage et Ledegen Gudrun (éds.), *Mauvaises langues. Migrations et mobilités au cœur des politiques, des institutions et des discours*, Ed. L'Harmattan, Paris, p. 67-81.

ZANG ZANG, Paul (1997). « Guerre des langues, conflits des générations, naissance d'un pidgin : le camfranglais », in *Lecture,* N° 3, p. 219-228.

Published in : KENGUE, Gaston François ; MAURER, Bruno (dir.), *L'expansion de la norme endogène du français en francophonie. Explorations sociolinguistiques, socio-didactiques et médiatiques*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004727, doi : 10.17184/eac.9782813004727